



**SAS CGR AUDIT**

Audit, Conseil, Expertise

*Mr Gilles Royer  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

**ASSOCIATION ESPOIR 18**

51, Rue Bourbonnoux  
18 000 – BOURGES

\*\*\*\_\*\*\*

Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 décembre 2019

**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**Sur les Comptes annuels**

**ASSOCIATION ESPOIR 18**

Siège social : 51 rue Bourbonnoux  
18 000 BOURGES

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ESPOIR 18 relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Règles et principes comptables :**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Estimations comptables :**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe des provisions pour dépréciation, des provisions pour risques, des subventions reçues et à recevoir, des fonds dédiés, des charges à payer et des produits à recevoir sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

## **Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux adhérents.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 7 Juillet 2020

SAS CGR AUDIT représentée par  
Mr Gilles ROYER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Royer', written over a horizontal line.

**ASS ESPOIR 18**

51 Rue Bourbonnoux  
18000 BOURGES

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**C.G.R. AUDIT**  
SAS au capital de 1000€  
1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77  
SIRET : 814 574 984 00013

**COGEP**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 183	8 183		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	3 409		3 409	3 409
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag	3 516	2 322	1 194	1 660
Autres immobilisations corporelles	11 545	9 343	2 202	1 856
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 229		5 229	6 514
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>31 883</b>	<b>19 848</b>	<b>12 034</b>	<b>13 440</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	10 087	3 385	6 702	6 476
Autres créances	49 529		49 529	43 269
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	266 638		266 638	267 571
Charges constatées d'avance	2 237		2 237	2 373
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>328 492</b>	<b>3 385</b>	<b>325 107</b>	<b>319 689</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>360 375</b>	<b>23 233</b>	<b>337 142</b>	<b>333 129</b>

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

 Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-62 608	-45 122
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	76 111	66 111
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-25 305</b>	<b>-14 011</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-11 803</b>	<b>6 978</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées	6 765	6 765
Fonds associatifs avec droit de reprise	6 765	6 765
Résultat sous contrôle	83 985	90 509
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>90 750</b>	<b>97 274</b>
Provisions pour risques	61 760	63 461
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>61 760</b>	<b>63 461</b>
Fonds dédiés sur subventions	3 102	3 102
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>3 102</b>	<b>3 102</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	2 251	3 703
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 772	21 361
Dettes fiscales et sociales	164 228	131 424
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 016	5 817
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	65	8
<b>DETTES</b>	<b>193 332</b>	<b>162 313</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>337 142</b>	<b>333 129</b>

**C.G.R. AUDIT**

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013



## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Ventes de marchandises</b>						
Production vendue	168 498	19,42	185 411	21,22	-16 912	-9,12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	699 224	80,58	688 427	78,78	10 797	1,57
Reprises et Transferts de charge	106 027	12,22	112 920	12,92	-6 893	-6,10
Cotisations						
Autres produits	983	0,11	1 413	0,16	-430	-30,42
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>974 732</b>	<b>112,33</b>	<b>988 170</b>	<b>113,08</b>	<b>-13 438</b>	<b>-1,36</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exter	318 617	36,72	337 207	38,59	-18 590	-5,51
Impôts et taxes	29 438	3,39	26 934	3,08	2 504	9,30
Salaires et Traitements	493 872	56,92	454 079	51,96	39 793	8,76
Charges sociales	160 671	18,52	176 268	20,17	-15 598	-8,85
Amortissements et provisions	1 290	0,15	11 762	1,35	-10 472	-89,03
Autres charges	828	0,10	901	0,10	-73	-8,11
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 004 716</b>	<b>115,79</b>	<b>1 007 152</b>	<b>115,26</b>	<b>-2 436</b>	<b>-0,24</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-29 984</b>	<b>-3,46</b>	<b>-18 982</b>	<b>-2,17</b>	<b>-11 002</b>	<b>57,96</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	6		358	0,04	-352	-98,26
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>6</b>		<b>358</b>	<b>0,04</b>	<b>-352</b>	<b>-98,26</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-29 978</b>	<b>-3,45</b>	<b>-18 623</b>	<b>-2,13</b>	<b>-11 354</b>	<b>60,97</b>
Produits exceptionnels	4 950	0,57	3 692	0,42	1 258	34,07
Charges exceptionnelles	277	0,03	2 464	0,28	-2 187	-88,75
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>4 672</b>	<b>0,54</b>	<b>1 228</b>	<b>0,14</b>	<b>3 445</b>	<b>280,56</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées			3 385	0,39	-3 385	-100,00
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-25 305</b>	<b>-2,92</b>	<b>-14 011</b>	<b>-1,60</b>	<b>-11 294</b>	<b>80,61</b>

**C.G.R. AUDIT**

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

## Annexe

**C.G.R. AUDIT**  
SAS au capital de 1000€  
1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77  
SIRET : 814 574 984 00013

**COGEP** 

## Règles et méthodes comptables

**C.G.R. AUDIT**

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

Désignation de l'association : ESPOIR 18

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 337 142 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 25 305 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2020.

Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et notre activité mais, à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

**C.G.R. AUDIT**  
SAS au capital de 1000€  
1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77  
SIRET : 814 574 984 00013

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 183			8 183
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 183</b>			<b>8 183</b>
- Terrains	3 409			3 409
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 516			3 516
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 537	1 008		11 545
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17 463</b>	<b>1 008</b>		<b>18 470</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 514		1 285	5 229
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 514</b>		<b>1 285</b>	<b>5 229</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>32 160</b>	<b>1 008</b>	<b>1 285</b>	<b>31 883</b>

**C.G.R. AUDIT**  
 SAS au capital de 1000€  
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77  
 SIRET : 814 574 984 00013

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 183			8 183
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 183</b>			<b>8 183</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 856	467		2 322
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 681	661		9 343
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 537</b>	<b>1 128</b>		<b>11 665</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 720</b>	<b>1 128</b>		<b>19 848</b>

### C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 67 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
<b>Prêts</b>			
Autres	5 229		5 229
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 087	10 087	
Autres	49 529	49 529	
Charges constatées d'avance	2 237	2 237	
<b>Total</b>	<b>67 083</b>	<b>61 854</b>	<b>5 229</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
<b>DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR</b>	822
<b>Total</b>	<b>822</b>

### C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013



## Notes sur le bilan

### Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de repr	-45 122			17 486	-62 608
Fonds propres avec droit de repr	97 274			6 525	90 750
Ecart de réévaluation					
Réserves	66 111	-14 011	24 011		76 111
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-14 011	14 011		25 305	-25 305
Situation nette	104 252		24 011	49 316	78 947
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commod)					
<b>TOTAL</b>	<b>104 252</b>		<b>24 011</b>	<b>49 316</b>	<b>78 947</b>

### C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

### Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	63 461			1701	61 760
<b>Total</b>	<b>63 461</b>				<b>61 760</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		162	1 863		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 193 332 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 251	2 251		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 772	24 772		
Dettes fiscales et sociales	164 228	164 228		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 016	2 016		
Produits constatés d'avance	65	65		
<b>Total</b>	<b>193 332</b>	<b>193 332</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 452			
(**) Dont envers les associés				

**C.G.R. AUDIT**  
SAS au capital de 10 000 €  
1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 63 01 77  
SIRET : 814 674 984 00013

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 705
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	42 665
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	21 334
CHARGES SOCIALES SUR RTT	5 147
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	1 552
<b>Total</b>	<b>84 403</b>

## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<b>CHARGES CONSTATÉES D AVANCE</b>	2 237		
<b>Total</b>	<b>2 237</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE</b>	65		
<b>Total</b>	<b>65</b>		

**C.G.R. AUDIT**  
 SAS au capital de 1000€  
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77  
 SIRET : 814 574 984 00013

## Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
<b>Sous total</b>					
FONDS DÉDIÉ FOND		3 102			3 102
<b>Sous total</b>		<b>3 102</b>			<b>3 102</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 102</b>			<b>3 102</b>

**C.G.R. AUDIT**  
 SAS au capital de 1000€  
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77  
 SIRET : 814 574 984 00013